

REDACTION,
ADMINISTRATION
IMPRIMERIE
PATRICEL UMUMBA
2ème ETAGE
B. P. 341
TEL. : 51 50
CONAKRY
REPUBLIQUE
DE GUINEE

HOROYA

Samedi 3 Février 1968

N° 1391

4 pages 25 francs

Directeur Politique
Léon MAKA

Directeur de Publication :
Mamadi KEITA

Directeur :
Fodé BERETE

HUITIEME ANNEE 1968

A son arrivée en Guinée le 1er Février : Conakry a réservé un accueil militant au Président Alphonse Massemba Débat



Les deux frères de combat Alphonse Massemba-Débat et Ahmed Sékou Touré répondant aux saluts des militants.

Le 1er février 1968, le peuple de Guinée a réservé un accueil des plus fraternels, des plus militants au Président de la République du Congo Brazzaville, S.E.M. Alphonse Massemba-Débat.

Il était 11h. 10 lorsqu'atterrit l'avion spécial à bord duquel a voyagé le Chef de l'Etat Congolais accompagné des hautes personnalités congolaises. A sa descente d'avion, le Président Massemba-Débat a été accueilli par le camarade Ahmed Sékou Touré. Après les accolades fraternelles, deux jeunes filles ont remis deux bouquets de fleurs au Président Massemba-Débat.

Les deux hommes d'Etat, après avoir écouté les deux hymnes nationaux exécutés par un détachement de l'Armée Populaire Guinéenne et passé en revue des éléments de l'Armée qui rendaient les honneurs, se sont dirigés vers les corps constitués comprenant: les membres du BPN du Comité Central; du Gouvernement; des deux bureaux fédéraux; des comités Exécutifs des Femmes et de la JRDA; des hautes per-

sonnalités et du corps diplomatique et Consulaire accrédité en République de Guinée.

Ils ont ensuite regagné le salon d'honneur de l'Aéroport International de Gbessia où des rafraichissements leur ont été servis.

Parmi les hautes personnalités présentes à l'aéroport à cette occasion, on notait la présence des délégués des Organisations et pays amis venues aux travaux du 1er Congrès des Femmes de Guinée dont notamment celle de Mme Moktar Ould Daddah, épouse du Chef de l'Etat mauritanien.

A 11 h 22, les deux chefs d'Etat ont pris place dans la voiture décapotable pour regagner la case Belle-vue, lieu de résidence officielle du Président Alphonse Massemba Débat durant son séjour en République de Guinée.

Sur le parcours qui sépare l'aéroport International Gbessia à la case Belle-vue, distante de 15 kms, la population de Conakry s'est rangée spontanément sur deux bords de la route pour

Suite en page 3

A LA CLOTURE DU CONGRES DES FEMMES DU P. D. G.

Comme nous l'écrivions dans notre édition du 1er Février, le 1er Congrès National des Femmes de Guinée a terminé ses travaux dans l'après-midi du mercredi 31 janvier 1968 par l'adoption, à l'unanimité et par acclamation, d'une résolution générale.

Avant la lecture de cette résolution, le camarade Ahmed Sékou Touré, Secrétaire Général du Parti et Responsable Suprême de la Révolution Guinéenne a présenté aux congressistes la délégation de l'Union Nationale des Femmes Révolutionnaires du Congo Brazzaville.

La Présidente Nationale des Femmes du MNR a pris la parole pour adresser ses remerciements pour l'invitation qui a été faite à leur organisation avant de dire que « ce premier Congrès des Femmes de Guinée est suivi en dehors des frontières

de la Femme. »

Mme Diop, née Caroline Fall, déléguée du Sénégal et membre du BPN de l'UPS, au nom des délégations des organisations et pays amis, en des termes simples mais combien profonds remercia le peuple, le Parti, le Gouvernement de Guinée pour la parfaite organisation de ce 1er Congrès et de la sollicitude que les délégations ont trouvée auprès des Femmes du P.D.G.

Lire en pages 4 et 3
la résolution générale du Congrès et la liste des membres du Comité exécutif



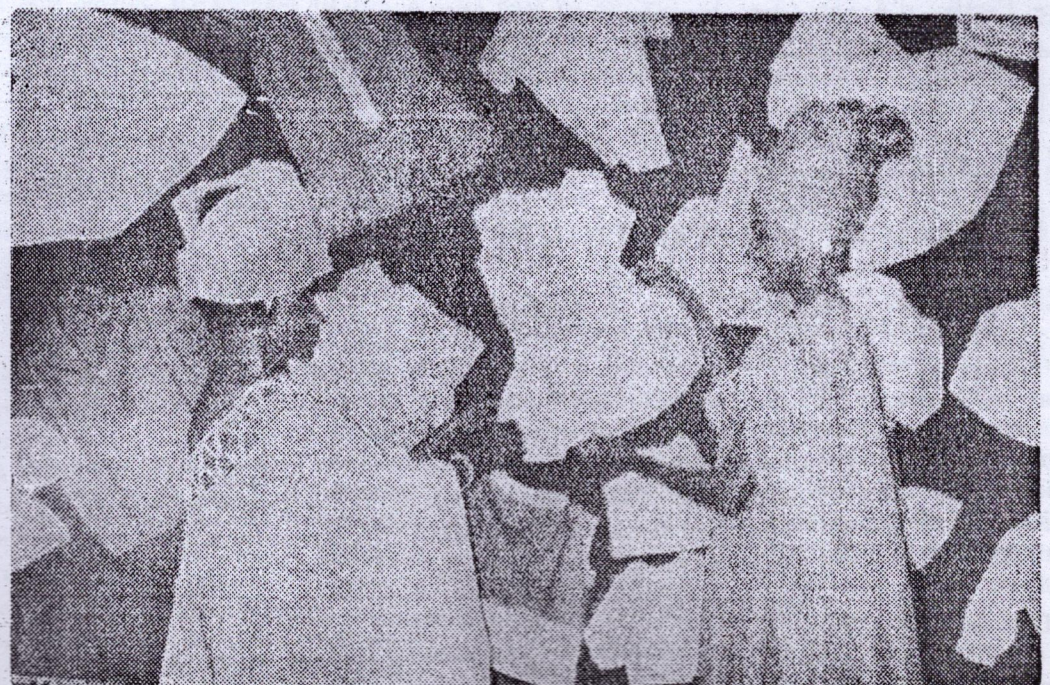
La camarade Hadja Majory Bangoura, Présidente du Conseil National des Femmes de Guinée

étatiques de notre pays car il traite de la noble entreprise qu'est l'émancipation

La camarade Jeanne Martin Cissé, devait ensuite donner lecture du projet de résolution du 1er Congrès National des Femmes de Guinée.

Ainsi la résolution générale a été adoptée à l'unanimité et par acclamation des congressistes. Il était 17 h 50.

Le congrès a ensuite élu, par vote secret, les 13 membres devant composer le Conseil Exécutif National des Femmes de Guinée.



Dans un atelier de couture

LA VIE DANS LA NATION

Accueil militant au Président ALPHONSE MASSEMBA - DÉBAT

(Suite de la première page)

réserver un accueil qui ne trouve son expression que dans la fraternité militante qui unit les peuples congolais et guinéens.

Du carrefour Constantin à la case Belle-vue, les deux hommes d'Etat africains ont répondu aux saluts, aux appels et vivas de tout un peuple libre, irréversiblement engagé, comme celui du Congo Brazzaville, dans l'édification d'une nation nouvelle dotée d'hommes et de femmes nouveaux, capables et responsables.

Ainsi durant le long parcours, les deux frères de combat ont répondu aux militants du PDG qui s'étaient mobilisés non pas pour voir uniquement le Président Massemba, mais surtout pour lui exprimer leur attachement à la lutte du peuple congolais.

A tous les carrefours étaient dressés des arcs de triomphe portant les deux portraits des deux hommes d'Etat Africains. Et à chacun de ces carrefours, ils étaient descendus de la voiture pour serrer la main aux militants car pour ces derniers, c'est le moment de faire un effort concerté et soutenu des dignes fils d'Afrique pour achever la libération du continent, effort sans lequel ne sera complète la victoire de la Révolution Africaine qu'ils ont mission de conduire et défendre.

Et cela au nom de l'Afrique consciente.

«Vive l'OUA», Vive le MNR». Vive le PDG». Ces slogans, placés ça et là sur tout le parcours, glorifient l'organisme de libération africain, les Partis d'Avant-

garde et les leaders de la Révolution africaine.

Ces mots d'ordre du PDG trouvent leur expression, toute leur expression quand on sait que dans l'intervalle d'une décade, la Révolution africaine (dont celle menée par le MNR et le PDG) avec ses mouvements de libération a fortement ébranlé les empires coloniaux qui s'étaient établis contre le gré de nos peuples.

C'est cette expression des mots d'ordre du Parti que les militants mettaient en exergue pour saluer l'action combative de l'Afrique au moment de sa lutte contre l'envahisseur étranger.

L'apothéose de l'accueil fraternel réservé aux deux chefs d'Etat a été sans nul doute au moment de leur entrée dans la grande cour de la case de Belle-vue où les militants du PDG ont rompu avec le protocole.

Répondant à des questions de notre confrère de la «Voix de la Révolution», le Président Alphonse Massemba-Débat a notamment déclaré:

Question: M. le Président au moment où vous arrivez en République de Guinée, je crois pour la première fois, pourriez-vous nous donner le sens que vous accordez à cette visite?

Réponse: Effectivement j'arrive en Guinée pour la première fois et c'est pour moi à la fois une vive émotion et un réconfort que de voir cette terre africaine engagée dans la lutte implacable de la libération des peuples africains.

Le sens qu'il faut donner à ce voyage, à cette visite officielle est peut-être celui qu'il conviendrait de donner à n'importe quelle rencontre de personnalités Afri-

caines dans le cadre de la consolidation de l'Unité Africaine.

UNE VISITE PARTICULIERE

«Mais en ce qui concerne la Guinée, je crois qu'il faut lui conférer un autre sens à avoir l'unité de lutte qui le peuple de Guinée et le peuple Congolais et l'identité de vues, d'options; l'engagement que ces deux peuples ont réalisé autour des options fondamentales comme celle de la libération de nos peuples; de la liberté et celle de la promotion économique, du développement, dans un sens qui n'est plus celui que le monde accepte, c'est-à-dire dans la voie capitaliste.

«Enfin pour toutes ces raisons ma visite en Guinée est une visite tout à fait particulière. Elle est plus que fraternelle, elle est militante.

Question: Pourriez-vous pour terminer, Monsieur le Président, nous confier vos premières impressions à votre arrivée à Conakry?

Réponse: Je puis dire que nous sommes littéralement enveloppés par cette chaleur humaine, par cet accueil spontané, délirant, dont nous avons été l'objet. Cela prouve une fois de plus qu'en Guinée nous nous trouvons bien chez nous».

ILE MAURICE

Le sang a de nouveau coulé dans l'île Maurice, (Océan Indien) où les armes ont été employées contre la population par la Police et l'état d'urgence proclamé tandis que continuent d'arriver des renforts de troupes anglaises, en provenance de Singapour.

L'île Maurice est, comme chacun le sait, une colonie anglaise mais, devant la poussée du mouvement de libération nationale, le Royaume uni avait dû déclarer en mars de l'année dernière, que l'île Maurice serait bientôt indépendante.

En outre les autorités coloniales ont eu recours à nouveau à une méthode éprouvée par eux, consistant à aiguiser les sentiments contradictoires, de différentes communautés pour, ensuite, «rétablir» l'ordre au nom de la liberté!

Cette politique a été employée naguère au Kenya et au Nigéria notamment. Ils divisent afin de «mieux régner» mais jusques à quand? D'ores et déjà les peuples progressistes condamnent ces actes de pirates, et sont près des libérateurs de l'île Maurice.

Liste des Députés Régionaux

REGION ADMINISTRATIVE DE PITA

1. EL-Hadj BAH Karamoko Oumar
2. BAH Modi Mamadou Bomboli
3. BAH Tidianiou
4. BAH Alpha Yakouba
5. EL-Hadj BAH Abdoulaye Bademba
6. BAH Mako
7. Mme BAH née BAH Salamata
8. BAH Thierno Mamadou Hattabiou
9. BAH Alpha Hassana
10. BAI DE Mamadou
11. BANGOURA Fodé Momo
12. BARRY Alpha Souleymane
13. Mme BARRY Bobo
14. BARRY Amadou
15. CAMARA Kansa
16. DIALLO Abdoulaye Milikansa
17. DIALLO Alpha Cusmane
18. DIALLO Ibrahima
19. DIALLO Mamadou Boye
20. DIALLO Mamadou Cellou
21. DIALLO Mamadou dit Mayh
22. DIALLO Tahirou
23. DIAWARA Yaya
24. DIENG Mountaga
25. DIENG Mamadou Habibou
26. KABA Sory
27. Mme KOUYATE née CAMARA Mariama
28. SALL Mariama
29. SALL Mariama
30. SYLLA Mamadou

REGION ADMINISTRATIVE DE SIGUIRI

1. BARRY Araba
2. CAMARA Amadou Kémbou
3. CAMARA Guibani
4. CAMARA Kabélé
5. CISSE Mamadi
6. CONDE Assitan
7. CONDE Hawa
8. CONDE Ismaila
9. DIAKITE Nanamoudou
10. DJIRE Friki
11. DOUMBOUYA Fayala
12. DOUMBOUYA AMADOU
13. DOUMBOUYA Fayala
14. DOUMBOUYA Sayon
15. KABA Abdoulaye
16. KEITA Balla
17. KEITA Famory
18. KEITA Mamadi
19. KEITA Namoudou
20. KEITA Sakoba
21. KEITA Sékou
22. El Hadj KOUROUMA Mamadiba
23. MANSARE Tamkade
24. MARA Noel
25. MAGASSOUBA El Hadj Mamadiba
26. MAGASSOUBA Lanfia
27. MAGASSOUBA Mankou
28. SOUGOULE Lanine
29. TOUNKARA Raymond
30. TOURE Molamine.

Dimanche 4 Février, à 16 h 30, au Stade du 28 Septembre

Grand match international de football : Sierra - Leone Guinée

On se souvient que le 2 décembre dernier à Free town en match amical, l'équipe Nationale de Sierra-Léone avait battu le «onze» national guinéen par le score de 2 buts à 1.

TIRAGE DES 16e DE FINALE COUPE PDG

La fédération Guinéenne

de Football fait connaître aux ligues et districts que le tirage des 16e de finale de la coupe du PDG de football aura lieu le samedi 3 février 1968 à 17 heures au Ministère de la Jeunesse. Le public est autorisé à assister aux opérations de tirage.

LA GUINEE - L'AFRIQUE - LE MONDE

RESOLUTION GENERALE DU 1^{er} CONGRES NATIONAL DES FEMMES DE GUINEE

Suite de la page 4

Guinéen plus d'Unité, de Dignité et de Progrès Démocratique.

DECIDE:

I - DU MARIAGE.

1^o Pour compter du présent Congrès la pratique de la polygamie est interdite sur toute l'étendue du Territoire de la République.

2^o - Toutefois, pour des cas de force majeure dûment établis par les autorités médicales compétentes, une demande d'autorisation d'épouser une seconde femme ou une requête en divorce peut être introduite auprès du Ministère de l'Intérieur.

3^o - Les ménages polygames à la date du présent Congrès conservent le statu quo sans que les maris aient le droit d'épouser une autre femme.

4^o - Le divorce ne peut être prononcé qu'en cas d'absolue nécessité, celle-ci ne pouvant résulter que de l'absence totale de confiance mutuelle et de dignité dans les rapports entre les deux époux.

II. - DU TRAVAIL PRODUCTIF

1) - La femme de Guinée, dans une fraternelle émulation avec l'Homme de Guinée s'engage à mener sur le front de la Production, la lutte qui doit être menée afin que la domination de la société guinéenne sur la nature et sa défense contre tout chantage économique soient assurées.

2 - Dans ce domaine, la Femme de Guinée s'engage à utiliser tout son génie pour que les forces productives nationales soient bientôt doublées, triplées en quantité et en qualité.

3) - La Femme de Guinée engage ainsi une lutte totale contre le sous-développement économique.

III. - DU TRAVAIL SOCIO-CULTUREL

1) - La Femme de Guinée s'empare de l'arme de l'alphabétisation, de l'Education polytechnique, de l'art, de toute la pensée créatrice, pour monter à l'assaut de toutes les forces retrogrades, de toutes les pratiques irrationnelles, du racisme, du tribalisme, du népotisme, afin d'assurer à toute la Société guinéenne une marche ascensionnelle ininterrompue.

2) - a) - A partir du 1er mars 1968, et en 3 ans au plus, il n'y aura plus une seule femme de Guinée âgée de moins de cinquante ans ne sachant ni lire ni écrire.

b) - A partir du présent Congrès les Femmes de Guinée renoncent à toute mesure de clémence discriminatoire prise soit disant à leur profit pour leur admission à tel ou tel grade, dans tel ou tel corps de métier, et elles s'engagent à occuper partout, numériquement et qualitativement, la place que leur reconnaît la majorité qu'elles constituent dans la nation, abandonnant toute facilité pour atteindre à la réalité des choses, abandonnant tout paraître pour être.

c) - Plus jamais les Femmes du P.D.G. prennent à cœur leurs responsabilités de mères, convaincues qu'elles constituent l'avenir de la Nation.

IV. - DE L'ETAT REVOLUTIONNAIRE

Les Femmes du P.D.G. s'engagent à être partout, à tout moment, les pionnières intelligentes et intransigeantes de la dictature du Peuple producteur de tous biens et générateur de toute civilisation.

Elles s'engagent à être les chevilles ouvrières de l'édification et du fonctionnement des pouvoirs révolutionnaires locaux, instruments de l'exercice véritable du Pouvoir Populaire.

Au sein des Pouvoirs Révolutionnaires le rôle des Femmes du P.D.G. dans les divers services communaux (brigade de production, brigade des travaux publics, une coopérative de consommation, une brigade sani-

V. - DU COMBAT POLITIQUE

1) - Dans la lutte contre la réaction et la bourgeoisie à l'intérieur et contre l'impérialisme à l'extérieur, dans la lutte pour le socialisme, dans la lutte pour une Afrique

2) - a) Nous faisons nôtre la responsabilité d'installation des Pouvoirs Révolutionnaires Locaux.

b) - Nous faisons nôtre la responsabilité de la transformation de la société guinéenne par l'expansion des Collèges d'Enseignement Rural.

c) - faisons nôtre la responsabilité de la réussite de la campagne agricole.

c) - Nous faisons nôtre la responsabilité de l'amplification de la formation Milicienne.

3) - Nous prenons l'engagement de constituer le fondement du Parti Démocratique de Guinée et l'avant-garde d'élite du grand combat pour le socialisme que mène avec courage notre Grand Parti sous la clairvoyante Direction de notre guide bien-aimé, le Président Ahmed Sékou Touré, Secrétaire Général du Parti et Défenseur infatigable de la cause du Peuple et de la promotion féminine.

CONAKRY, LE 31 JANVIER 1968

LE CONGRES

Comité National des Femmes

Présidente: Hadja Mafo-ry Bangoura

1ère Vice Présidente: Ninety Touré

2ème Vice Présidente: Hadja Tourou Sylla

3ème Vice Présidente: Doré Mariama

4ème Vice Présidente: Diallo Binta

Secrétaire Générale: Jeanne Martin Cissé

Secrétaire Générale Adjointe: Fatou Aribot

Secrétaire à l'Organisa-

tion: Soumah Tiguidan-ké

Secrétaire Adjointe: Yé-doua Diabaté

Secrétaire aux Affaires Sociales: Fatou Koïta

Secrétaire Adjointe: Fa-tou Condé

Secrétaire à l'action coopérative: Soumano

Dieli Kanni

Secrétaire à l'éduca-tion ménagère et pro-fessionnelle: Sophie

Maka

taire, une brigade d'alphabétisation et d'éducation, une brigade de télécommunications...) sera un rôle moteur et dirigeant qui respectera le principe du Parti qui consiste à compter sur ses propres forces.

libre, progressiste et unie, dans la lutte pour la Révolution globale, multi-forme et transcroissante nous militantes de la Révolution Socialiste prenons l'engagement d'être parmi les révolutionnaires conséquents.

Séjour d'une délégation de l'Aviation civile à Moscou

Comme on le sait, sept aérodromes en plus de celui de Conakry sont à présent régulièrement exploités par la compagnie nationale aérienne Air-Guinée. Ce sont les aérodromes de Boké Labé Kankan Siguiri Macenta Koudougou et Nzéré-koré. Le huitième, celui de Gaoual dont la construction s'achevera au courant du premier trimestre de 1968, entrera bientôt en exploitation également.

La visite de M. René Gomez avait pour objectif, durant son séjour dans la capitale soviétique, d'étudier les installations des principaux aérodromes de Moscou.

C'est ainsi qu'au deuxième jour de son arrivée, la délégation de l'Aviation civile guinéenne a rencontré les autorités d'Aviaexport en vue de l'élaboration d'un programme de travail comportant la visite des aérodromes de Moscou, les né-

gociations et la signature du contrat.

La délégation a visité successivement les aérodromes de Voulovo et de Chérémetievo. La signature a été faite du côté Guinéen par René Gomez assisté des trois premiers responsables de son service, et du côté soviétique, par Konoplev, vice-président d'Aviaexport en présence de Kurenkov directeur de département, Ejumin, conseiller juridique et Sysoev, ingénieur en chef.

VERS UNE MODERNISATION

Par ailleurs, pendant son séjour à Moscou la délégation de l'Aviation civile guinéenne a eu une entrevue avec le vice-président de Technoexport, entrevue au cours de laquelle il a fait un exposé sur les projets de modernisation de son service pendant les années 1968-1969.

DES RESULTATS POSITIFS

Au cours de son entretien avec notre correspondant de

presse à Moscou, M. René Gomez a exprimé sa satisfaction pour l'accueil amical que ses partenaires soviétiques ont réservé à sa délégation.

«Les résultats positifs auxquels nous avons abouti nous permettront d'entamer l'équipement de nos aérodromes avant les prochaines pluies. Ce qui, pour nous, constitue un grand confort», a-t-il notamment déclaré.

Notons que sur invitation du Ministre des Transports de la République Démocratique Allemande, la délégation de l'Aviation Civile guinéenne a quitté Moscou samedi 27 janvier dans l'après-midi pour Berlin. Elle y effectuera un séjour de 36 heures qu'elle consacra à la visite des installations de l'aéroport international de Berlin.

De notre correspondant à Moscou: H. Bahama Sory Camara.

Résolution générale du 1^{er} Congrès National des Femmes de Guinée

LE PREMIER CONGRÈS NATIONAL DES FEMMES DU PARTI DÉMOCRATIQUE DE GUINÉE, REUNI A CONAKRY LES 28, 29, 30, ET 31 JANVIER 1968 AU PALAIS DU PEUPLE,

— Conformément à la Résolution Générale du 8^{ème} Congrès National du P.D.G., titre B/point I « DE LA STRUCTURE ET DU FONCTIONNEMENT DU PARTI » décidant de :

1^o) — la convocation d'un Congrès National des Femmes du Parti Démocratique de Guinée,

2^o) — la Structure Fonctionnelle, le Schéma, et la composition des organes de Direction de l'Organisation Nationale des Femmes du Parti Démocratique de Guinée,

— En application de la décision de la session du Comité Central du P.D.G. tenue à Kankan les 30 Octobre, 1, 2, et 3 Novembre 1967 fixant :

1^o) — aux 28, 29, 30 et 31 Janvier 1968 à Conakry au Palais du Peuple, la date et le lieu de la tenue de ces importantes assises des femmes du PDG.

2^o) — la composition de ce 1^{er} Congrès.

→ Après avoir écouté avec une attention soutenue et un très vif intérêt, le discours d'ouverture du Secrétaire Général du P.D.G., Responsable Suprême de la Révolution, reprenant les grandes lignes de l'orientation générale que le 8^{ème} Congrès National a assignées à l'action de la Femme au sein de la Révolution guinéenne.

— CONSIDERANT que pendant la longue et infamante période de domination étrangère, la Femme de Guinée, à l'image de la société entière, végétait dans l'irresponsabilité, dans la misère et demeurait l'objet des pratiques d'exploitation, d'oppression et de dépersonnalisation.

— CONSIDERANT que dans cette situation, la Femme Africaine subissait en plus de ces méfaits, une disqualification sociale due à une politique d'infériorisation que l'hom-

me d'Afrique lui imposait dans tous les domaines de l'existence,

— CONSIDERANT que toute structure sociale, tout rapport social dans une société déterminée exprime l'état de développement des forces productives et les rapports de production ayant cours dans cette société.

— CONSIDERANT qu'au cours de dix ans d'exercice souverain du pouvoir d'Etat le PARTI DÉMOCRATIQUE DE GUINÉE, Parti de la Révolution Socialiste a développé d'une façon accélérée une Economie Nationale Indépendante et a mis en place des rapports de production excluant toute exploitation de l'homme par l'homme,

— CONSIDERANT qu'aucune société ne peut se développer complètement si la Femme n'y est pas libérée et que le niveau de conscience de tout le peuple se mesure au degré d'émancipation de la Femme au sein de ce peuple,

— CONSIDERANT qu'indépendamment de toute considération économique la libération de la Femme, l'Egalité entre la Femme et l'Homme reste un impératif catégorique,

— CONSIDERANT que depuis le 28 Septembre 1958, le Peuple de Guinée s'est engagé de façon irréversible dans la voie du développement socialiste, dans la voie de la responsabilité militante, dans la voie du travail créateur, dans la voie de l'égalité effective et de la justice véritable, et que depuis lors, chaque jour qui passe élève et agrandit la condition humaine de la Femme de Guinée,

— CONSIDERANT que l'aspect dynamique de la traduction de ces principes dans les réalités concrètes de la vie nationale relève et relèvera toujours du niveau idéologique et de la qualité de l'action révolutionnaire des éléments progressistes de la société en général et des couches féminines en particulier,

— CONSIDERANT que le Parti Démocratique de Guinée a installé pour no-

tre peuple des structures assurant la totale libération de toutes ses initiatives et la conjugaison harmonieuse de tous les efforts de ses militantes et militants,

— CONSIDERANT que l'unité politique et idéologique, la conjugaison des efforts de création et l'accroissement continu des acquis de la Révolution, ont été réalisés grâce à la participation consciente et massive des Femmes de Guinée aux différentes luttes que mène notre Peuple contre ses ennemis de l'intérieur et de l'extérieur,

— CONSIDERANT que le rôle joué par les Femmes du P.D.G. sur les plans politique, social, culturel et professionnel est d'une telle importance qu'aucun mouvement, aucune association, aucune société de quelque vocation que ce soit, ne peut désormais valablement exister dans notre pays sans proclamer et faire respecter l'égalité des droits et de responsabilité entre l'Homme et la Femme, sans s'intéresser aux revendications légitimes de la femme pour l'accélération de son émancipation,

CONSIDERANT que désormais, il n'existe aucun secteur de l'Etat, aucun domaine d'activité de la Nation qui ne soit de plus en plus marqué par le dynamisme et la passion progressiste que lui apporte la Femme Guinéenne.

CONSIDERANT que la liberté ne se donne pas, que la dignité ne s'emprunte pas, que l'égalité ne s'achète pas, et que de ce fait, les Femmes de Guinée militantes de la Révolution conduite par le P.D.G., ont pris toutes les responsabilités et les obligations devant consacrer en plus de leur égalité avec leurs frères, leur utilité à la Révolution et leur efficacité dans l'édification de la nouvelle Société,

CONSIDERANT que pour le Peuple de Guinée la Liberté est synonyme de responsabilité et que la prospérité est aussi synonyme de travail créateur et fécond,

— CONSIDERANT que c'est à partir de notre option de faire de notre Société encore affligée de nombreuses insuffisances et lacunes, une Société homogène, libre, capable et prospère, que le Parti a inscrit en bonne place dans son programme la promotion et le respect absolu de la justice sociale,

— CONSIDERANT que le Parti Démocratique de Guinée notamment au cours de son 8^{ème} Congrès National a invité les Femmes de Guinée à choisir les voies et moyens pour faire disparaître les contradictions et les inégalités que comporte encore notre Société, notamment en matière de justice sociale et plus particulièrement dans le domaine des nouvelles conditions et formes du mariage dans notre pays,

— CONSIDERANT que la fixation de l'âge minimum du mariage à 17 ans pour la jeune fille et le libre choix de son futur époux, la réglementation de la dot et des procédures de divorce, ont positivement contribué à rénover l'esprit social et la mentalité de notre Peuple,

— CONSIDERANT que la polygamie trouve son fondement dans une philosophie qui veut que l'homme soit supérieur à la femme et plus responsable des destinées de la famille, portant, ainsi atteinte grave aux droits et à la dignité d'une partie importante de la société,

— CONSIDERANT que la polygamie, la polyandrie le matriarcat et le patriarcat sont des institutions sociales liées à la mentalité et aux réalités historiques, économiques et culturelles des sociétés humaines qui les ont pratiquées ou qui les pratiquent encore,

— CONSIDERANT qu'il ne suffit pas de se révolter contre la discrimination, l'arbitraire et l'exploitation, qu'il ne s'agit non plus d'avoir honte du passé de l'Afrique, mais qu'avant tout, il s'agit de prendre conscience des exigences de l'heure, de choisir des

principes et des méthodes valorisant l'action créatrice du Peuple,

— CONSIDERANT que ce choix dynamique doit également amplifier l'action idéologique, politique et morale des générations montantes, car il s'agit bien de l'avenir de celles-ci, avenir se confondant nécessairement avec le devenir de notre Peuple tout entier,

— CONSIDERANT que la Révolution est exigence d'être et de devenir, que la militante progressiste ne doit pas oublier qu'elle demeure l'objet et le sujet de la lutte courageuse de notre Peuple,

— CONSIDERANT qu'en faisant du 5 Février, une journée Nationale de lutte, de mobilisation révolutionnaire des masses laborieuses, une journée d'affirmation vigoureuse de la volonté d'Unité, d'Egalité, de Liberté et de Paix de notre Peuple, le P.D.G. a non seulement tenu à renforcer la conjugaison des deux démarches dialectiquement inséparables de la Révolution:

— Libérer et élever le Peuple pour l'Homme

— Libérer et élever l'Homme pour le Peuple mais à conduire les militants et les militantes de notre Parti selon le grand exemple de sacrifice et de foi patriotique de notre immortelle Héroïne Nationale M^{lle} Ballia Camara,

— CONSIDERANT l'immense gratitude que les Femmes Guinéennes et Africaines éprouvent à l'endroit de leur leader bien-aimé, le camarade Ahmed Sékou Touré, Secrétaire Général du Parti et Responsable Suprême de la Révolution pour son action courageuse, inlassable en faveur de l'émancipation féminine,

— CONSIDERANT que les Femmes du P.D.G. trahiraient la ligne politique du Parti de la Révolution si elles n'utilisaient pas l'arme que le Parti ne leur a jamais discutée pour se libérer de tout arbitraire et de toute disqualification en vue d'assurer au Peuple